



Programme de Recherche
et de **Dialogue** pour
la Refondation

CARNET DE L'ALUMNI CHERCHEUR

ETUDE «Gouvernance locale et l'accès
aux services publics locaux»



Niagalé dite Adiaratou MALLE



Juin 2025

Je suis Niagalé dite Adiaratou Mallé, juriste de formation. J'ai une licence en droit public et un master en cours. J'ai bénéficié du programme de formation des écoles politiques et démocratiques de l'Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite (NIMD). Je suis un des alumni de l'école démocratique, promotion Pr. Issa N'DIAYE. A travers le programme PREDIRE (Programme de Recherche et de Dialogue pour la Refondation) j'ai bénéficié, en plus de la formation de l'école démocratique, d'un appui aux jeunes chercheurs (chercheurs juniors). Le présent carnet vous fait état de mon expérience sur le terrain de la recherche.

Je ne pouvais pas ne pas choisir cette thématique

Parmi les thématiques proposées aux chercheurs juniors, j'ai choisi celle portant sur « Gouvernance locale et l'accès aux services publics locaux », parce qu'elle reste un sujet d'actualité et s'accorde mieux avec mes projets dans le cadre de la préparation des concours futurs.

La gouvernance locale se traduit par la responsabilisation des acteurs locaux élus par la population locale pour la gestion des affaires publiques et la prise en compte des besoins de cette population. La gouvernance locale s'identifie à la décentralisation, c'est-à-dire le transfert de responsabilités ou compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales (régions, cercles, communes). C'est en effet, un rapprochement des services publics locaux aux populations et la participation de celles-ci à la prise de décisions pour la gestion des affaires publiques locales.

Malgré des évolutions et des pratiques encourageantes en la matière, beaucoup reste à faire en termes de gouvernance locale et d'accessibilité aux services publics locaux.



Pour proposer des solutions scientifiques et endogènes, le NIMD (Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite) à travers le programme PRE-DIRE (Programme de Recherche et de Dialogue pour la Refondation), financé par l'Union européenne a commandité l'étude « Gouvernance locale et l'accès aux services publics locaux ». Elle a été réalisée par le Groupe ODYSSEE (Observations des Dynamiques, Sociales, Spatiales et Expertises Endogènes).

Mon odysée avec le groupe ODYSSEE

Le Groupe d'Observations des Dynamiques Sociales et Expertise Endogène en sigle « ODYSSEE » est une association malienne créée le 20 août 2001 conformément à l'ordonnance N° 41/PCG du 28 mars 1959, abrogée par la loi N°04-038 du 5 août 2004 relative aux associations. Ses organes sont constitués d'une Assemblée générale, un Bureau exécutif, une Direction exécutive, un Comité scientifique, des Groupes thématiques.

Six (06) axes de recherche et d'Étude sont privilégiés par le groupe :

- ◇ décentralisation, de développement local, de la citoyenneté et participation ;
- ◇ écologie urbaine, de la gestion urbaine, du foncier urbain et péri urbain ;
- ◇ sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ◇ réforme et développement institutionnel ;
- ◇ assistance technique ;
- ◇ suivi-évaluation.

La recherche sur la thématique « Gouvernance locale et l'accès aux services



publics locaux » a été réalisée par une équipe dynamique composée de quatre (04) membres :

- ◇ Karim COULIBALY enseignant chercheur, expert des questions de décentralisation et chef de l'équipe ;
- ◇ Diakaridia DEMBELE ingénieur en aménagement du territoire et de gestion urbaine, expert en question de décentralisation ;
- ◇ Esther TESSOUGUE assistante de recherche ;
- ◇ Niagalé dite Adiaratou MALLE, chercheure junior du NIMD.

Le terrain, une véritable école !

Les activités sur le terrain ont précisément commencé le mardi 17 septembre 2024. L'enquête s'est déroulée dans onze (11) communes du pays et la commune III du district de Bamako. Elle a concerné les collectivités territoriales (les élus et agents communaux), les services déconcentrés (les directeurs régionaux, les chefs de services niveaux cercles et arrondissements (éducation, santé, hydraulique)), les structures de gestion des services publics (comités de gestion scolaire, administration scolaire, comités de gestion d'eau, associations de santé communautaire), les usagers des services publics locaux et les légitimités traditionnelles. Ces acteurs se sont tous prononcés sur les questions qui leur ont été soumises.

C'est précisément dans la commune III du district de Bamako que j'ai été déployée. Pendant huit (08) jours, j'ai fait le tour des services cités plus haut. Certains ont répondu favorablement. Pendant les interviews, il m'arrivait de discuter, de causer avec les acteurs sur les sujets connexes à la gouvernance locale telle la gouvernance politique, le pouvoir et leur perception sur la gestion locale.



Avec les élus et agents communaux, les questions portaient sur l'inventaire et le fonctionnement des gestions des points d'eau, des structures d'enseignement et de formations sanitaires ; la prise en compte du genre et l'accès aux ressources naturelles, foncières et les changements climatiques dans le PDSEC ; l'assainissement, le transfert de compétences et de ressources ainsi que la performance de la commune.

Ensuite, je suis rentrée en contact avec les associations de santé communautaire (ASACO). Deux se sont prêtées à cet exercice. Il s'agit de l'ASACODRAB (association de santé communautaire Dravela- Dravela Bolibana) et l'ASCOM (association de santé communautaire Bamako-coura- Bamako-coura Bolibana). J'ai interviewé leur président(e) sur les points suivants : la date de création, le nombre d'habitants de l'aire de santé, le cadre institutionnel (statut, RI, récépissé), le fonctionnement et la composition du comité de gestion, le niveau de formation des membres du bureau du comité de gestion, les documents administratifs et de gestion, les actes pratiques et tarifs, la participation de la population à la prise en charge du CSCOM, les contraintes rencontrées dans la gestion du CSCOM et les ressources financières du comité de gestion du CSCOM.

Après, j'ai porté l'enquête auprès des trois (03) écoles publiques. Il s'agissait pour moi d'interviewer leur comité de gestion, puis les directeurs et enseignants des premiers et seconds cycles. Leur interview portait essentiellement sur le cycle d'enseignement de l'école (premier ou second cycle), le nombre de fois de visite du DCAP (directeur du centre d'animation pédagogique) pendant l'année scolaire 2022-2023, le nombre total d'élèves inscrit dans chaque classe, l'assainissement de l'école, le nombre d'enseignants en service dans l'école, les propositions d'amélioration de la qualité et de l'accès du service public de l'éducation, le niveau d'étude de l'enseignant, le nombre de fois de retard de salaire et la supervision du Directeur ainsi que des propositions d'amélioration du service public de l'éducation.



Quant aux comités de gestion scolaire, ils ont répondu aux questions sur le fonctionnement et la composition de la structure de gestion, le cadre institutionnel (statut et RI), le niveau de formation des membres, les contraintes rencontrées en matière de gestion de l'école, les ressources du comité de gestion scolaire et l'appréciation de la structure de gestion par les parents d'élèves.

Pour compléter mon enquête, j'ai été au CAP (centre d'animation pédagogique) de la rive gauche afin de recueillir les réponses aux questions et avoir un aperçu du système éducatif dans la commune III par le directeur du CAP.

J'ai terminé ce travail de terrain avec les interviews des usagers et des légitimités traditionnelles. Avec eux, j'abordais mes questions sous forme de discussion, plutôt que de l'interview direct.

Chaque expérience est un enseignement acquis. Dans cette recherche, il ne s'agissait pas seulement de ce que nous apprenons, mais aussi de ce que nous vivons et faisons à chaque étape du travail. Avec le groupe ODYSSEE, on a travaillé souvent toute la journée et un peu tard dans la nuit pour que tout soit parfait. Lorsqu'on a un but à atteindre, il ne faut pas relâcher jusqu'à ce qu'on atteigne ledit objectif.

J'ai appris que la recherche est un monde libre, on n'invente pas, on rapporte ce qui est dit et les faits tel qu'ils se sont déroulés avec une analyse et les critiques objectives à l'appui

La recherche nécessite un travail collectif. Dans notre équipe, nous avons rencontré des défis dans la phase collecte et traitement de données avec certains enquêteurs à l'intérieur du pays. Mais grâce à l'engagement de chaque membre, on a pu les surmonter ensemble. Chacun avait une responsabilité et lorsque les circonstances l'exigeaient, chacun pouvait appuyer l'autre pour



qu'on puisse avancer ensemble. Dans la recherche, tout ne se passe pas sur le terrain, même si c'est de là-bas qu'on collecte les données. Après l'étape du terrain, il y a un travail de traitement et d'analyse qui attend. A ce niveau c'est réellement la pratique d'une réflexion critique à partir des données qualitatives et/ou quantitatives.

Ce travail de recherche est en soi une grande expérience. Des moments sur le terrain, les phases de l'analyse et de traitement des données à faire individuellement et en équipe, le calcul des données quantitatives et le rapportage. Toutes ces étapes m'ont apportée de l'expérience et de la connaissance sur les techniques de recherche.

J'ai beaucoup appris en développant l'esprit d'équipe, en faisant plusieurs choses à la fois et en gérant d'éventuels imprévus. Aujourd'hui, grâce à cette recherche, ma perception sur la notion de décentralisation en général et de gouvernance locale en particulier s'est améliorée. Au regard de tout ce que nous avons fait, j'ai ma propre analyse sur le mode de gestion des structures de délivrance des services publics locaux dans les collectivités territoriales. Enfin, elle m'a appris à élaborer des outils de recherche, à cibler et aborder des acteurs.

Au cours de notre travail et plus précisément sur le terrain, il m'est arrivé de m'interroger sur certaines thématiques qui mériteraient un regard approfondi. Il s'agit de la culture de la gouvernance locale chez la population, les difficultés liées à l'accès au service public de l'éducation dans les collectivités territoriales (le cas de la commune III), et les défis liés à la mise en œuvre effective des conventions d'assistance entre les élus communaux et les structures de gestion des services publics locaux (CGS, CGE, ASACO).

La gouvernance locale n'est pas que l'affaire des élus locaux. Elle interpelle



toute la collectivité, c'est-à-dire le groupement humain établi sur un territoire donné. Elle exige une prise de conscience de la part de la population locale. Cette prise de conscience doit venir de la population elle-même ou des acteurs de la collectivité. Ceci en faisant participer la population, sans aucune différence aux activités publiques. A l'issue de mon enquête de terrain et des résultats rapportés des autres enquêtes, il est ressorti à plusieurs égards un manque de culture de la gouvernance locale. En effet, il y a une participation insuffisante des citoyens majoritairement des femmes dans les activités locales. Par exemple, dans la commune III, les femmes sont peu présentes dans les comités de gestion scolaire et dans les ASACO (association de santé communautaire) où l'on trouve des comités sans aucune présence de femmes.

La culture de la gouvernance locale chez la population est le fait de former et sensibiliser les hommes et femmes dans les collectivités territoriales à participer aux actions locales, notamment les élections des conseillers (électeurs ou candidats), les assemblées des comités de gestion (scolaire, santé, eau).

En ce qui concerne les difficultés liées à l'accès au service public de l'éducation scolaire dans les collectivités territoriales, selon ce que rapportent les résultats de notre recherche, dans la commune III du district et dans les autres communes enquêtées, il y a des insuffisances qui impactent la qualité du service public de l'éducation.

Pour une meilleure offre des services publics, il est nécessaire de mettre en œuvre effectivement des conventions d'assistance mutuelle (CAM) que la mairie signe avec les structures des services publics locaux.

Les conventions d'assistance mutuelle sont des actes qui unissent les structures de gestion des services publics locaux à la collectivité territoriale. C'est un acte authentique signé entre le maire qui représente la collectivité et les présidents des différentes structures de gestion des services publics locaux.



C'est un engagement entre les deux parties afin d'offrir une meilleure qualité de service public en matière d'éducation, de santé et d'hydraulique. Dans l'optique d'une bonne gouvernance locale, les acteurs doivent collaborer entre eux.



L'équipe de recherche à l'atelier de validation des résultats de l'étude en novembre 2024

Quelques conseils de lecture !

Dans le cadre de notre recherche, je me suis intéressée à la lecture de certains ouvrages et d'articles dont je conseille la lecture. Il s'agit de:

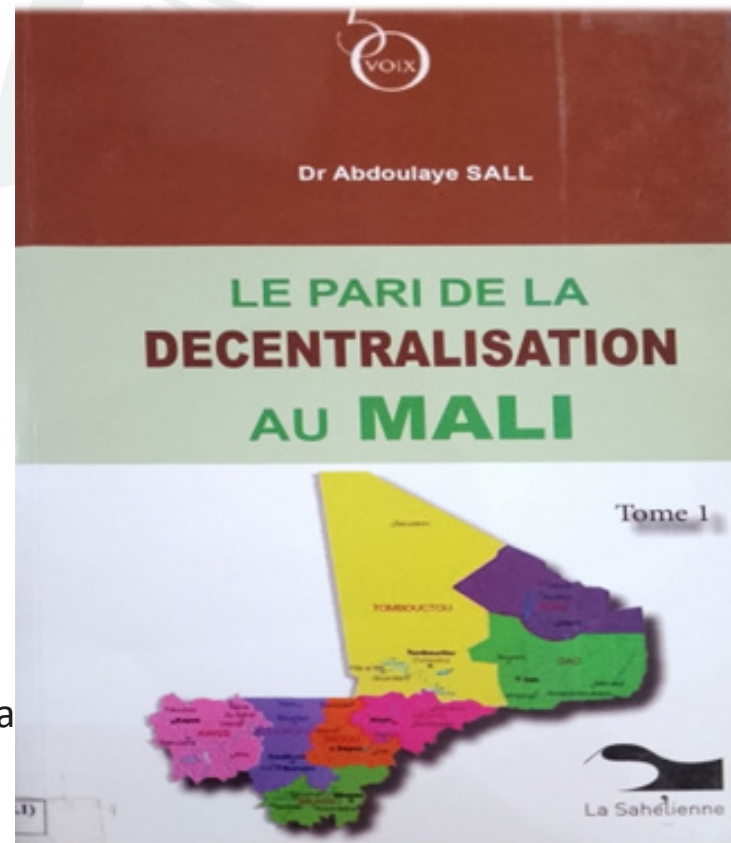
- ◇ *Réussir le transfert de compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales au Mali*, Editions Tombouctou, un ouvrage de 108 pages sous la direction de Amagoïn KEITA et Brahim FOMBA. Ce livre est une réponse des chercheurs d'ODYSSEE aux questions qui se rapportent à la notion de transfert de compétences et de ressources, les principes et modalités de mise en œuvre, les progrès réalisés, les blocages actuels et les voies et moyens pour rendre ce transfert effectif et maîtrisé.



- ◇ *Le pari de la décentralisation au Mali tome 1*, Edition La Sahélienne, un livre écrit par le Docteur Abdoulaye SALL, ancien ministre et homme d'État, qui a occupé plusieurs postes de haute responsabilité au Mali. Cet ouvrage de 162 pages, reparté en 06 chapitres, est une vraie profession de foi et une leçon d'éthique qui pourrait aider à réussir la décentralisation. Il aborde entre autres, les missions du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, une définition de base de la décentralisation.

Au cours de la recherche documentaire, j'ai découvert deux articles dont les contenus m'ont paru intéressants. Il s'agit de :

- ◇ « La gouvernance locale, une forme de développement local et durable ? Une illustration par les pays », écrit par Damien TALBOT
- ◇ « La décentralisation au Mali : État des Lieux », de Bréhima Kassibo.



défis qu'elle représente. Quant au second, il jette une analyse sur l'état des lieux en matière de décentralisation au Mali. Il fait une analyse autour des politiques institutionnelles et les enjeux liés aux ressources humaines, financières et naturelles.

Tout est bien qui finit bien

Ce travail de recherche se poursuit à travers des sessions de dialogue multi-acteurs. Pendant deux jours, les parties prenantes et les autorités administratives des services centraux se sont prononcés sur l'état des services publics locaux. Des recommandations ont été formulées à l'endroit des autorités politiques et administratives.



Une vue de mon groupe de travail à la session de dialogue multi-acteurs des 24 et 25 avril 2025

Une expérience inspirante, d'où cet appel à mes pairs !

Mes attentes ont été satisfaites, cependant, j'interpelle mes camarades alumni. Les alumni des écoles politiques et démocratiques doivent, en plus de recevoir une formation, acquérir des expériences dans la recherche auprès des experts en la matière. Par exemple, dans le cadre du programme PREFODEP, les alumni peuvent être amenés à recueillir auprès des acteurs publics ou autorités administratives leur point de vue sur la refondation au Mali.

Face aux difficultés, la persévérance

Il n'y a pas de travail sans difficulté. Toutefois, cela ne doit pas nous détourner de notre objectif.

Le premier jour du terrain n'a pas été facile. La plupart des services sollicités, ont refusé de participer à l'enquête. En plus de cela, j'avais une vive inquiétude en raison de l'attaque terroriste qui s'est passée le même jour à l'école de la gendarmerie le 17 septembre 2024.

Ensuite, la période de l'enquête a coïncidé avec un séminaire que suivaient les DTC des CSCOM. De ce fait, ils étaient presque tous absents des CSCOM. Sur les huit CSCOM, j'en ai fait six (06) (ASACOTOM, ASACOKOUL, ASACOBAKON, ASACODRAB, ASCOM, ASACOOB). A chaque fois, l'on me répétait la même chose « le DTC est indisponible, le président on ne sait pas quand il sera là ». A été également une difficulté, la réticence des services centraux, le CSREF, la direction générale de la sante et l'académie. Étant donné qu'ils n'ont pas été saisis par voie de courrier en amont, ces derniers n'ont pas tenu de long propos concernant l'enquête.

Une bonne partie du travail s'est déroulée en plein hivernage. La pluie n'avait pas encore cessé dans la capitale et à l'intérieur du pays.

Pour surmonter ces difficultés, je suis restée sereine face aux situations. J'avais fait mon planning de telle sorte à ne rien oublier. Je m'adaptais au mieux aux différentes situations surtout face aux personnes réticentes. Sans être trop insistante, j'abordais de sorte qu'elles puissent accepter même si certaines démarches sont restées vaines.

Je ne compte pas m'arrêter en si bon chemin

A la fin de cette recherche, je continuerai avec mon quotidien. Je ne resterai pas les bras croisés, mais chercherai plutôt d'autres expériences de recherche afin de m'investir davantage dans le monde de la production de connaissances.

Notice :

Le présent document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la responsabilité exclusive du NIMD et de l'alumni et ne saurait en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne.

Netherlands Institute for
Multiparty Democracy
Institut Néerlandais pour la Démocratie Multipartite



**Financé par
l'Union européenne**

